Cordonnier/ière CFC, Bottier/ière-orthopédiste CFC, édictions

Cordonnier/ière CFC SWISSDOC 0.330.9.0, 5.330.5.0, n° 36104
Bottier/ière-orthopédiste CFC SWISSDOC 0.330.5.0, 5.330.3.0, n° 36105
Durée de la formation: 3 ans / 4 ans
Plans de formation relatifs aux ordonnances sur la formation professionnelle initiale (annexe 2: mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé)
En vertu de l'art. 14, al. 1, de l'ordonnance du DEFR du 12 janvier 2022 sur les travaux dangereux pour les jeunes (RS 822.115.2), l'annexe 2 du plan de formation a été adapté en fonction des dispositions de cette ordonnance. Les adaptations étaient en grande partie de nature formelle. Les mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé ont été contrôlées par le SECO, intégrées dans les plans de formation et approuvées par le SEFRI.
Édiction: 6 mars 2024
Entrée en vigueur: 6 mars 2024
Les plans de formation avec l'annexe 2 adaptée sont disponibles sur le site internet de **www.fussundschuh.ch** ainsi que dans la liste des professions du SEFRI sous la profession correspondante sous **www.bvz.admin.ch**.

© Centre suisse de services Formation professionnelle I orientation professionnelle, universitaire et de carrière CSFO